REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
h e g Haute école de gestion Genève

Genève, le 13 décembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève

Le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE) se mue en portail géographique pour un usage encore plus dynamique

Les données statistiques du CATI-GE favorisent la mise en œuvre de politiques d'intervention sociale dans les quartiers les plus précarisés. Mandaté par le département de la cohésion sociale (DCS), l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG) a mis au point un portail électronique du CATI-GE qui facilite l'accès aux données par le public et les collectivités.

Le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE) constitue, sous forme de rapport, un outil d'analyses statistiques sur la situation socioéconomique des 475 quartiers (ou sous-secteurs) composant le canton de Genève. Relancé en 2019 après cinq années d'arrêt, il est établi sur la base de six indicateurs de précarité[1]. Canton et communes en particulier en font depuis usage pour mettre en œuvre la politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU), qui vise à réduire les inégalités sur le territoire cantonal en articulant des actions publiques de manière transversale, dans des domaines tels que la santé, le social, le logement, la culture ou encore l'aménagement. Institut conjoint de la Haute école de gestion de Genève et de l'Université de Genève, l'IREG vient de développer un géoportail fournissant l'ensemble des données du CATI-GE sous une forme dynamique. Avec cet outil en ligne, les collectivités publiques mais aussi le grand public peuvent visualiser les données cartographiées selon un thème (tel que la santé, l'éducation, l'environnement urbain ou encore le chômage), ou encore selon l'un des six indicateurs de base.

Parmi les avantages qu'offre cette lecture par géoportail figure un rapport détaillé sur tous les indicateurs pour une zone d'étude ou une zone de comparaison sélectionnée. De plus, le portail permet de calculer et obtenir des résultats agrégés pour plusieurs quartiers (sous-secteurs). Les données et les cartes obtenues sont par ailleurs exportables pour une utilisation approfondie de celles-ci.

Le département de la cohésion sociale a souhaité présenter ce nouveau portail à ses partenaires communaux et associatifs le 2 décembre. "En ce sens qu'il rassemble et rend transparente l'information statistique concernant les inégalités dans le canton, le CATI-GE joue pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision pour des projets de proximité", résume Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat. C'est dans cette optique que le département de la cohésion sociale a lancé en mars 2021 un appel à projets auprès des communes genevoises identifiant les territoires où les besoins de la population sont les plus importants. Douze projets communaux ayant pour but de renforcer la cohésion sociale en milieu urbain ont ainsi

été retenus et ont bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 300'000 francs au total.

"C'est l'aboutissement d'un excellent travail d'équipe avec le professeur Hy Dao et le Dr Jacques Michelet du Pôle/Institut de gouvernance de l'environnement et développement territorial (GEDT) de l'Université de Genève, la Dre Caroline Schaerer de la Haute école de gestion de Genève (HEG) ainsi que les institutions partenaires que sont l'office cantonal de la statistique (OCSTAT), le service de la recherche en éducation (SRED) et le département de la cohésion sociale, conclut le professeur Giovanni Ferro-Luzzi. Nous sommes heureux que cette plateforme puisse être utile aux représentantes et représentants des communes, mais aussi à toute la société civile."

[1] Revenu annuel brut médian, part des contribuables à bas revenu, part d'effectifs scolarisés d'origine modeste, part de chômeurs inscrits en pourcentage des 15-64 ans, part de bénéficiaires de subsides, part de bénéficiaires d'allocations de logement

Pour tout renseignement complémentaire:

- ***IREG:*** *Prof. Giovanni Ferro-Luzzi, directeur de l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion, T. 022 379 89 01*, *info@ireg.ch*
- ***DCS:*** *M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, T. 022 546 54 32*